

# LA POSTE TURQUE À CONSTANTINOPE PENDANT L'OCCUPATION ALLIÉE (1918-1923)

**Jean-Bernard PARENTI**

**CONFÉRENCE DU 3 MARS 2004**

L'étude de la Poste turque à Constantinople durant l'occupation alliée entre 1918 et 1923 est intéressante à plus d'un titre. En effet, s'il est d'usage de s'intéresser aux bureaux étrangers des puissances occupantes, la Poste turque est souvent délaissée. Ceci peut s'expliquer par le manque de documents officiels et la rareté du matériel qui, replacée dans son contexte, n'a rien de surprenant.

Au lendemain de l'occupation alliée de la ville, le 13 novembre 1918, la Poste turque fonctionne de façon sporadique. Ses dépêches sont souvent bloquées et circulent selon le bon vouloir des forces d'occupation. Néanmoins elle semble redémarrer en février 1919 avec la réactivation, sous étiquette militaire, des anciens bureaux des puissances alliées.



Carte postale de Pancalti (quartier de Constantinople) affranchie à 20 paras.  
Cet affranchissement à 20 paras correspond au tarif de la carte postale en port local du 6 février 1919.  
Celle-ci est adressée à l'Ambassadeur de France à Constantinople  
afin de protester contre l'occupation grecque de Smyrne.

La population de Constantinople (environ un million d'habitants au lendemain de la 1<sup>ère</sup> guerre mondiale) n'a que l'embaras du choix entre les Postes militaires française, anglaise et italienne auxquelles s'ajoutaient la Poste militaire grecque ainsi que les Postes consulaires roumaine et polonaise. Puis en 1920 viennent la Poste des Russes blancs et la très énigmatique Poste géorgienne.



Carte postale de Marseille du 11 avril 1923 à destination de Constantinople affranchie à 25 centimes en lieu et place de 30 centimes. Elle arrive à Constantinople le 16 avril. La poste turque applique le minimum de perception soit 4 ½ Piastres et le matérialise avec un timbre d'usage courant revêtu de la signature du postier en guise d'annulation.

Le traité de Lausanne signé le 24 juillet 1923 entraînera l'abrogation des Capitulations et la fermeture de facto des différents bureaux de Postes étrangers fonctionnant à Constantinople.